



DOS LIVROS À PUBLICAÇÃO EM LINHA DE UMA BASE DE DADOS:  
OS PRIMEIROS RESULTADOS DO PUZZLE DOS *FASTI ECCLESIAE GALLICANAE*

HÉLÈNE MILLET  
STÉPHANE RAUX

O projecto *Fasti Ecclesiae Gallicanae* atingiu recentemente uma segunda fase: os dados sobre os clérigos de nove dioceses reunidos em nove bases de dados pessoais estão fundidos numa única base de dados acessível na Internet (FEG). A mobilidade e a pluralidade de benefícios dos clérigos implicam que um indivíduo descrito numa ficha numa base de dados diocesana possa igualmente ser descrito numa segunda ficha numa outra base de dados diocesana. Para produzir uma única ficha para um indivíduo, é necessário um processo de identificação, o qual funciona com base em identificadores numéricos e na comparação entre o conjunto de nomes, por via de um motor de busca. A base de dados FEG integra ferramentas estatísticas e gráficas. Podemos visualizar o número de indivíduos numa diocese por ano. Podem ser feitas representações gráficas das relações criadas por via dos múltiplos benefícios, pelo que as tendências e a dimensão geográfica da mobilidade clerical ficam plenamente estabelecidas. Torna-se agora óbvio que os cónegos seculares medievais devem ser estudados numa escala europeia.

FROM BOOKS TO AN INTERNET DATA-BASE:  
FIRST GLANCES TO THE *FASTI ECCLESIAE GALLICANAE* PUZZLE

HÉLÈNE MILLET  
STÉPHANE RAUX

The *Fasti Ecclesiae Gallicanae* project is now reaching a second phase: data on churchmen from nine dioceses collected in nine personal data-bases are merged into one Internet data-base (FEG). Because of clerical mobility and pluralism of benefits, it means that an individual which is described in a form in one diocesan data-base can also be described in a second form in another diocesan data-base. To produce only one form for one individual, a process of identification is necessary; it works on the basis of numeric identifiers and on comparisons upon the range of names by a search engine. The FEG database is completed with statistical and graphical tools. One can visualise the number of individuals in one diocese per year. Graphical representations of relationship through pluralism of benefits can be drawn so that trends and geographical extent of clerical mobility appear plainly. It is now obvious that medieval secular canons need to be studied at a European scale.



**DE LA PUBLICATION DE LIVRES À LA MISE  
EN LIGNE D'UNE BASE DE DONNÉES: LES PREMIERS  
ENSEIGNEMENTS DU PUZZLE  
DES *FASTI ECCLESIAE GALLICANAE***

HÉLÈNE MILLET\*  
STÉPHANE RAUX\*\*

Créé en 1991, le programme *Fasti Ecclesiae Gallicanae* vise à doter la France d'un répertoire prosopographique des notables diocésains de 1200 à 1500. Par notables diocésains, il faut entendre le chef du diocèse (évêque ou archevêque) et ses auxiliaires (vicaires et officiaux) ainsi que les chanoines et les dignitaires du chapitre cathédral. Le programme a l'ambition de couvrir le territoire de la France actuelle tout en respectant le découpage diocésain tel qu'il a été fixé au début du pontificat de Jean XXII en 1318. Pour mener à son terme la collection de livres où sont publiées les notices prosopographiques issues des bases de données élaborées pour chaque diocèse, il conviendra donc de produire 130 fascicules.

Le premier fascicule, qui porte sur le diocèse d'Amiens, a vu le jour en 1996. Huit autres volumes ont suivi. La collection est publiée à Turnhout chez Brepols Publishers. Voici quels sont ces neuf volumes:

- t.1 – Diocèse d'Amiens, par Pierre Desportes et Hélène Millet, 1996.*
- t.2 – Diocèse de Rouen, par Vincent Tabbagh, 1998.*
- t.3 – Diocèse de Reims, par Pierre Desportes, 1998.*
- t.4 – Diocèse de Besançon, par Henri Hours, 1999.*
- t.5 – Diocèse d'Agen, par Fabrice Ryckebusch, 2001.*
- t.6 – Diocèse de Rodez, par Matthieu Desachy, 2002.*
- t.7 – Diocèse d'Angers, par Jean-Michel Matz et François Comte, 2003.*
- t.8 – Diocèse de Mende, par Philippe Maurice, 2004.*
- t.9 – Diocèse de Sées, par Pierre Desportes, Jean-Pascal Foucher, † Françoise Loddé, et Laurent Vallière, 2005.*

La France est donc encore très loin d'être couverte (voir figure 1), mais déjà se sont fait sentir le besoin et l'intérêt de construire une unique base de données cumulative à partir des bases diocésaines. Cette opération, initialement prévue

---

\* LAMOP CNRS-Université Paris I.

\*\* Étudiant de M2 à l'Université Paris I.

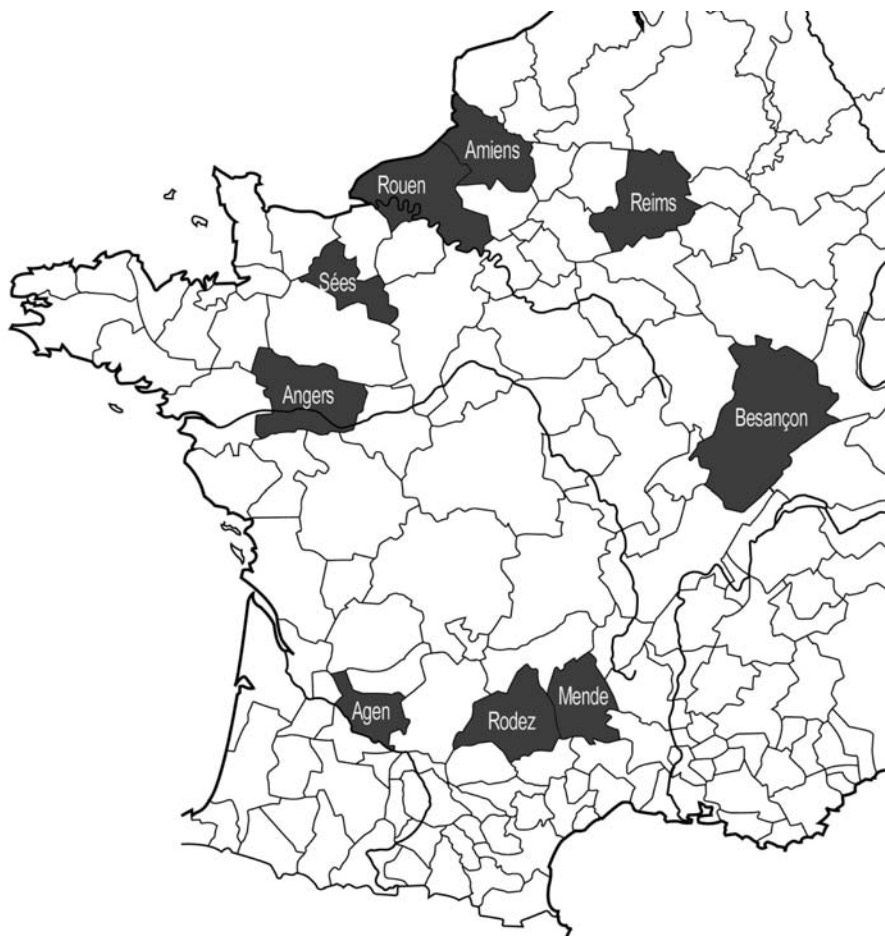


Figure 1: Les diocèses déjà publiés dans le cadre des Fasti

comme devant aboutir à l'édition d'un CD-Rom, a donné lieu à l'élaboration d'une base de données, intitulée FEG, mise en ligne sur Internet<sup>1</sup>. Elle a été conçue par Hélène Millet, responsable du programme, et réalisée par Stéphane Raux, étudiant en histoire formé à l'informatique à l'Université de Paris I, qui a ainsi satisfait aux obligations du Master 2 de cette même Université<sup>2</sup>. Ils ont constamment travaillé en étroite collaboration, ce qui entre très certainement pour beaucoup dans la réussite de l'entreprise.

<sup>1</sup> Seuls les auteurs ont accès à cette base de données de travail. Brepols en diffusera une version interrogeable par le public sur son site BREPOLiS. La mise en ligne est prévue pour 2007.

<sup>2</sup> RAUX, Stéphane – *Les bases de données prosopographiques en histoire médiévale: le cas des Fasti Ecclesiae Gallicanae*. Paris, 2006. Mémoire de Master 2 de l'Université de Paris I préparé sous la direction de Jean-Philippe Genet.

La Base FEG est à présent opérationnelle et les auteurs s'emploient à y importer leurs données. Elle est aussi utilisée pour la saisie des données nouvelles, soit qu'il s'agisse de corrections ou d'additions apportées aux bases déjà publiées, soit que de nouvelles bases soient ouvertes par d'autres chercheurs en vue de travailler sur d'autres diocèses. Les prochains volumes seront désormais publiés à partir de la base FEG. Le dixième, qui porte sur le diocèse de Poitiers, est en cours d'achèvement par Laurent Vallière. Ce sont les premiers enseignements de cette nouvelle phase du programme *Fasti Ecclesiae Gallicanae* que cette communication veut présenter.

### UN RÉPERTOIRE À DEUX NIVEAUX: «L'INDIVIDU FASTI»

Il faut commencer par préciser qu'aucun problème méthodologique ne s'opposait à l'opération de cumul car elle avait été prévue dès le début de l'entreprise. Quoique réalisées à l'aide de logiciels différents (Dbase, 4D et ACCESS), toutes les bases de données diocésaines sont en effet dotées de la même structure de saisie des données<sup>3</sup>.

Le processus d'addition des bases diocésaines (voir figure 2) n'a pas pour unique résultat de produire une base comportant davantage de personnages et de données. Il entraîne également la création d'une nouvelle unité prosopographique, «l'individu Fasti», et d'un nouveau répertoire, celui des FEG. Dans ce répertoire, une personne repérée dans plusieurs bases diocésaines est comptée comme un seul individu Fasti.

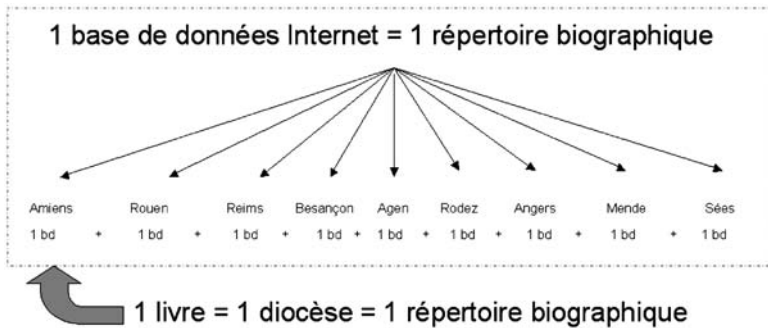


Figure 2: Les deux phases du programme

<sup>3</sup> A vrai dire, des ajustements ont été nécessaires après la publication du prototype, le volume sur Amiens. Mais ils n'ont pas touché à l'économie générale du système. L'addition de champs destinés à recueillir des informations sur les péripéties à l'entrée ou à la sortie du chapitre ou sur le lieu d'inhumation n'a fait qu'apporter davantage de précisions. Il a aussi fallu ajouter un champ «Fasti» où sont mentionnés le ou les numéros attribués au personnage lorsque celui-ci a également été identifié dans un autre diocèse.

Telles qu'elles sont éditées à partir des bases diocésaines, les notices se décomposent en quatre unités d'information:

- les éléments d'identification: numéro, nom;
- les données concernant les bénéfices et les fonctions dans le diocèse: intitulé, dates et circonstances d'entrée et de sortie;
- les éléments biographiques, distingués par une lettre en début de ligne: en particulier, la lettre «e» signale l'énoncé des bénéfices ou fonctions tenus dans les autres diocèses;
- les références aux sources et à la bibliographie, écrites en italiques; elles sont précédées par les «numéros», écrits en gras, affectés à ce même personnage lorsqu'il a été répertorié dans d'autres diocèses<sup>4</sup>.

La figure 3 correspond ainsi à la notice de Ferry Cassinel issue de la base de données Amiens. La lecture de la ligne «e» de cette notice de Ferry Cassinel (identifié comme AM1) nous informe qu'il fut chanoine de Rouen et archidiacre du Vexin français. Ferry Cassinel a donc aussi été répertorié dans le diocèse de Rouen, sous le numéro RO86.

En conséquence, cet individu est doté d'une autre notice dans la base de données Rouen, qui correspond à la figure 4. A la ligne «e», on remarque que c'est au tour des bénéfices amiénois (chanoine et archidiacre d'Amiens) d'être énumérés à cet emplacement, tandis que figure en zone référence le numéro AM1.

<b>AM1</b>	<p><b><i>Ferricus CASSINELLI</i></b> (CASSINEL)</p> <p>chanoine 1373 - 1375, promotion épiscopale  archidiacre d'Amiens, collation apostolique (1373c 12 19) 1373 - 1375, promotion épiscopale ;  évêque de Lodève le 27 août 1375 .</p> <p>a. † 1390 le 26 mai ; tombeau cathédrale d'Auxerre.  c. Fils d'anobli ; Paris.  d. Petit-fils d'un Lucquois établi à Paris.  e. Théroouanne chanoine 1371, archidiacre de Flandre 1375/ Rouen chanoine 1371-1375, archidiacre du Vexin français 1363-1375/ Paris chanoine 1368/ Lisbonne chanoine 1373j, archidiacre Santarem 1373j/ Lodève évêque 1375-1382/ Auxerre évêque 1382-1390/ Reims archevêque 1390.  f. Docteur <i>in utroque jure</i> , docteur théologie 1373 ; notaire et secrétaire du roi 1363.</p> <p><b><i>RM1041, RO86 ; Eubel, p.120, 310 et 419 ; LC UV 4629, 4754, 24034 ; LC GXI 7923, 26266, 36468, 41371 ; AVB, 25, n°2995 ; Gane, 295, n°131 ; CUP, III, 202.</i></b></p>
------------	---

Figure 3: La notice de Ferry Cassinel dans le corpus d'Amiens

<sup>4</sup> Ces numéros se composent de deux lettres (code diocésain) et de un à quatre chiffres. Chaque diocèse dispose de son autonomie de numérotation.

<p><b>RO86</b></p>	<p><b>Ferricus CASSINEL</b></p> <p>archidiacre du Vexin français, collation apostolique (1363c 02 09) 1363 - 1375, promotion ; succède à J. de Caramanno (1134)</p> <p>chanoine (1371r 09 08) 1371 - 1375, promotion ; succède à B. Renaudi (437) .</p> <p>a. † 1390.</p> <p>b. Prêtre.</p> <p>c. Noble ; Paris.</p> <p>d. Fils de François Cassinel ; frère de Bertrand Cassinel chantre Auxerre.</p> <p>e. Paris chanoine 1368/ Amiens chanoine 1373-1375, archidiacre d'Amiens 1373-1375/ Thérrouanne chanoine 1371, archidiacre de Flandre 1375/ Lodève évêque 1375-1382/ Auxerre évêque 1382-1390/ Reims archevêque 1390.</p> <p>f. Docteur <i>in utroque jure</i> et docteur théologie ; notaire du roi 1363.</p> <p><b>AM1, RM1041</b> ; <i>Gane (R.)</i>, <i>Le chapitre de Notre-Dame de Paris</i>, p. 295 n° 131 ; <i>AD = Tabbagh 86</i> ; <i>LC UV 4754, 24034</i> ; <i>CUP III, n° 1375, p. 496.</i></p>
--------------------	---

Figure 4: La notice de Ferry Cassinel dans le corpus de Rouen

Une fois ces deux notices importées dans la base cumulative (base FEG), le système produit une seule et unique fiche pour l'«individu Fasti» Ferry Cassinel. Pour éviter les risques de confusion en multipliant les numéros d'identification, chaque individu Fasti est identifié par le numéro qui lui a été affecté dans le diocèse le plus anciennement publié. Amiens ayant été publié avant Rouen, dans la base FEG, Ferry Cassinel est donc reconnu comme l'individu Fasti AM1.

Une fiche d'individu Fasti comporte trois zones:

- La première reprend les éléments d'identification provenant de chacune des notices diocésaines, avec une ligne par diocèse.
- La seconde énumère, diocèse par diocèse, les bénéfices et fonctions qui justifient sa présence dans le programme Fasti, en commençant par ceux des diocèses publiés. Viennent ensuite ceux qui lui donneront droit de figurer dans les prochains volumes de la collection. Enfin, en italiques, sont portés ceux des diocèses étrangers au programme des Fasti français.
- La troisième est une zone de travail appelée à disparaître. Elle comporte deux éléments. Tout en bas sont rappelés les éventuels numéros portés par l'individu dans les diocèses, déjà publiés, dont les données n'ont pas encore été importées dans la base FEG. Le second consiste en la mention «validé», écrite en haut et à droite, à côté de chaque ligne d'identification. Ce message est un signal qui marque les étapes du travail d'identification dont il sera parlé plus loin.

La figure 5 montre comment se présente la fiche de Ferry Cassinel dans le répertoire de la base FEG. L'utilisateur a la possibilité de cliquer sur le nom. Selon la ligne où il se positionne, il peut faire apparaître sur l'écran, à côté, la notice de Ferry Cassinel dans la base Amiens ou celle de la base Rouen.

<b>Individu Fasti 'AM1'</b>		
<b>AM1</b>	<b>Ferricus CASSINELLI</b> (CASSINEL )	Validé
<b>RO86</b>	<b>Ferricus CASSINEL</b>	Validé
	Amiens chanoine 1373 - 1375, archidiacre d'Amiens 1373 - 1375	
	Rouen archidiacre du Vexin français 1363 - 1375, chanoine 1371 - 1375	
	Auxerre évêque 1382-1390	
	Lodève évêque 1375-1382	
	Paris chanoine 1368	
	Reims archevêque 1390	
	Thérouanne chanoine 1371, archidiacre de Flandre 1375	
	Lisbonne chanoine 1373j, archidiacre Santarem 1373j	
Champ 'Fasti' : RM1041		

Figure 5: La notice de synthèse correspondant à «l'Individu Fasti» Ferry Cassinell

## 2. DEUX PROCEDURES D'IDENTIFICATION

Pour reconnaître que deux notices diocésaines se rapportent à un seul et unique «individu Fasti», le système applique successivement deux procédures. La première, la plus simple, consiste à lire les numéros d'identification diocésains et à rechercher s'il existe des notices qui comportent ce même numéro dans la zone de référence. Elle est parfaitement automatique, car elle ne fait que prendre acte d'une identification déjà effectuée par les auteurs. Cependant, il peut se faire qu'une identification ait été réalisée par un auteur, sans que son homologue ait eu l'idée ou la possibilité de la faire.

Ainsi, dans la figure 6, Vincent Tabbagh ne sachant pas que *Petrus de Collemedio* avait été chanoine d'Amiens, il n'avait évidemment pas porté le numéro AM338 dans la zone de référence, tandis que la notice amienne, où le canonicat rouennais est mentionnée dans la ligne «e», comporte le numéro RO1011 dans sa zone de référence. Grâce à cette dernière mention, l'ordinateur a reconnu qu'il pouvait s'agir du même «individu Fasti», mais il a laissé le choix à Vincent Tabbagh de valider ou non cette identification. L'affichage des deux notices en parallèle facilite la comparaison.

La deuxième procédure d'identification consiste à rechercher des noms semblables ou proches. Elle est effectuée à l'aide d'un moteur de recherche qui passe en revue tout le stock des noms et de leurs variantes présents dans la base. Il en résulte des propositions d'identification, qui peuvent être multiples et que les auteurs doivent examiner une par une afin de les écarter ou de les valider. Là encore, la mise en parallèle des notices facilite la comparaison. La très grande

<p><b>RO1011</b> <i>Petrus de COLLEMEDIO</i>                  chanoine (1342r 02) 1342 - 1349,                  succède à J. de Suppino (1010) par                  permutation .                  d. Parent de Johannes de Collemedio                  trésorier de Thérouanne.                  e. Arras chanoine 1334/ Thérouanne                  Calais chanoine 1342j, St Pol chanoine                  1342j.  <i>Montaubin (P.), Avec de l'Italie,                  Etudes d'histoire médiévale offertes à                  Pierre Toubert, 2003, p. 501 ; LC                  JXXII 64004 ; AVB 1, n° 1561 ; G                  2116 fol 13 ; ASV Coll 204 fol 180v.</i></p>	<p><b>AM338</b> <i>Petrus de COLLEMEDIO (de                  COLOMEDIA, de COLMIEU*)</i>                  chanoine 1353 - 1360 .                  a. Obit le 27 avril                  c. Italien de France.                  d. Parent de Pierre de Collemazzo                  archevêque de Rouen 1236-44.                  e. Rouen chanoine 1342-49.  <i>RO1011 ; AD 80, G 1169 ; ASV, Coll                  188 (1354-60) ; IRHT, SD, 11, p.115.</i></p>
---	--

Figure 6: Identification d'un individu par le numéro Fasti

Comparer la notice 'RO1129' avec :

▼

<p><b>RO1129</b> <i>Andreas PEPIN</i>                  chanoine 1330 - 1348 .                  f. Maître.                  g. Tient une maison canoniale.  <i>G 2088 fol 64v ; 3588 ; BM, Y 82 fol                  6v, 50, 72 ; Pouillés de la province de                  Rouen, p. 57, 68.</i></p>	<p><b>AM16</b> <i>Andreas PIPINI (PEPIN)</i>                  chanoine .... 1326 ....                  a. Obit le 12 juin.                  b. Prêtre.  <i>Roze, Nécrologe, 365 ; LC JXXII                  25681 ; IRHT, SD, 11, p.167.</i></p>
--	--

Figure 7: Identification d'un individu par le nom

majorité des propositions de rapprochement ne sont pas pertinentes, mais la procédure gagnera en efficacité avec la croissance du nombre des noms à comparer. Mais déjà, plus perspicace que les auteurs d'Amiens et de Rouen, le système a ainsi proposé de reconnaître comme un seul et même individu l'*Andreas Pépin* de Rouen avec l'*Andreas Pipini*, alias Pépin, d'Amiens, comme le montre la figure 7.

Toutefois, en l'absence d'éléments autres que l'identité des noms et des attestations dans la même plage chronologique qui soient communs à ces deux notices, on se contentera de conserver le souvenir de ce rapprochement en

indiquant, à la ligne «h» (destinée à recueillir les hypothèses d'identification), «= AM16?» dans la notice de Rouen et «= RO1129?» dans celle d'Amiens.

En pratique, ces procédures sont lancées de manière groupée. Lorsque les notices d'un diocèse sont finies d'importer, on cherche toutes les possibilités de rapprochement pour les notices du diocèse suivant. Au bout de ce processus d'identification, le répertoire de la base FEG s'accroît d'individus Fasti qu'on peut dire «simples» s'ils ne sont liés qu'à une seule notice diocésaine, et «multiples» s'ils sont liés à au moins deux notices diocésaines. Ces importations étant encore en cours, les exemples qui seront donnés ne proviennent que des diocèses d'Amiens et de Rouen, les plus anciens de la collection.

Le travail n'est cependant pas terminé. Il reste à examiner si les renseignements fournis par des auteurs différents sur le même individu Fasti ne comportent pas de contradictions. Pour ce faire, il existe un mode d'affichage particulier qui permet de comparer les données ligne à ligne (figure 8). S'il n'est pas gênant que les notices diocésaines reflètent la variété documentaire et qu'elles n'atteignent pas toutes deux le même degré de précision, des données franchement incompatibles doivent conduire à reconsidérer leur pertinence ou la validité de l'identification.

Ainsi, le lecteur sera en droit de s'étonner que Jean de Brogny soit donné pour noble quand il est chanoine d'Amiens et fils de paysan lorsqu'il est chanoine de Rouen. Dans le cas présent, la contradiction ne peut être levée car les auteurs ont tous les deux de bonnes raisons pour croire qu'ils sont dans le vrai. C'est pourquoi un emplacement a été prévu sur la fiche individu où peuvent être fournies toutes les explications jugées nécessaires. Pour ledit Jean de Brogny, on lit dans cette zone d'arbitrage les précisions suivantes:

<p>Comparaison des qualités de l'individu et des cumuls qui s'y rapportent :</p> <p><b>AM680</b> : chanoine 1382 - 1382 Amiens chanoine 1382 (RO72)</p> <p><b>RO72</b> : chanoine 1419 - 1426 Rouen chanoine 1419-26 (AM680)</p> <p><b>RO72</b> : archidiacre du Grand Caux 1419 - 1426 Rouen archidiacre du Grand Caux 1419-26 (AM680)</p> <p>Comparaison des informations biographiques :</p> <p><b>a.1 Vie</b> : né en 1342 - † 1426 le 16 février (AM680) 1342n-1426m (RO72)</p> <p><b>c.1 Statut</b> : noble (AM680) paysan? (RO72)</p> <p><b>f.1 Etudes</b> : docteur droit civil (AM680)</p> <p><b>g Divers</b> : cardinal prêtre le 12-07-1385 (AM680) cardinal 1385d (RO72)</p>	<p>Comparaison des autres cumuls :</p> <p>Gap doyen 1382j (AM680) Gap doyen 1382 (RO72) Genève chanoine (AM680) Genève chanoine (RO72) Viviers évêque 1382-1385 (AM680)</p> <p><b>b.1 Ordre</b> : diacre (AM680) prêtre (RO72)</p> <p><b>c.2 Origine</b> : Savoie, Annecy (AM680) Annecy (RO72)</p> <p><b>f.2 Carrière</b> : chapelain apostolique ; vicechancelier de l'Église (AM680)</p>
--	---

Figure 8: Détection des contradictions entre deux notices se rapportant à un même individu

«L'historiographie genevoise, confortée par une scène des fresques extérieures de la chapelle des Macchabées fondée par Brogny, raconte qu'étant enfant, il devait garder les pourceaux. Dans son édition des *Vitae paparum* de Baluze (Paris, 1921, t.II), G. Mollat discute cette tradition en se fondant sur un acte (BnF Lat. 1461, fol. 85v) de 1422 où le cardinal donne à sa nièce tous les biens qu'il avait hérités de ses parents. Et ce n'était pas rien.»

Tels sont les principes de la construction de la base FEG. Toutes sortes d'interrogations, simples ou croisées, sont évidemment possibles, et notre éditeur travaille actuellement à la manière dont sera présentée la base de données commercialisée sur son site BREPOLiS. L'ouverture au public est prévue en 2007.

### 3. COMPTAGES D'EFFECTIFS ET REPRESENTATIONS DE RESEAUX

A titre expérimental, Stéphane Raux a aussi réalisé deux modules d'exploitation statistique des données qui ouvrent de séduisantes perspectives. L'un permet le comptage des effectifs capitulaires, l'autre offre un mode de représentation graphique des réseaux de relations, Quoiqu'il faille encore affiner les procédures, quelques exemples suffiront à montrer la puissance d'investigation de ces nouveaux outils.

#### 3.1. Les comptages d'effectifs

Pour un diocèse donné et une fourchette chronologique à déterminer, il est possible d'afficher un histogramme chronologique où se lit comment se répartissent, année par année, les membres du chapitre cathédral ayant donné lieu à l'établissement d'une notice prosopographique<sup>5</sup>. Ainsi, de 1200 à 1500, les données collectées pour le chapitre de Rouen présentent des disparités de répartition considérables, comme le montre la figure 9.

A cette époque, l'effectif théorique de ce chapitre était de cinquante personnes, à savoir quarante chanoines et dix dignitaires<sup>6</sup>. Il est matérialisé par une ligne horizontale. Le graphique fait apparaître trois zones distinctes:

- de 1200 à 1300, le chapitre est en sureffectif,
- de 1300 à 1370, il est au contraire en sous-effectif,
- de 1370 à 1500, peu de membres ont dû manquer au dénombrement.

---

<sup>5</sup> Le dessin des histogrammes est réalisé à l'aide de la bibliothèque de fonctions pour PHP *Artichow*: < <http://www.artichow.org> >.

<sup>6</sup> Voir TABBAGH, Vincent – *Fasti Ecclesiae Gallicanae*. T. 2: *Diocèse de Rouen*. Turnhout: Brepols, 1998, p. 11 et 13.

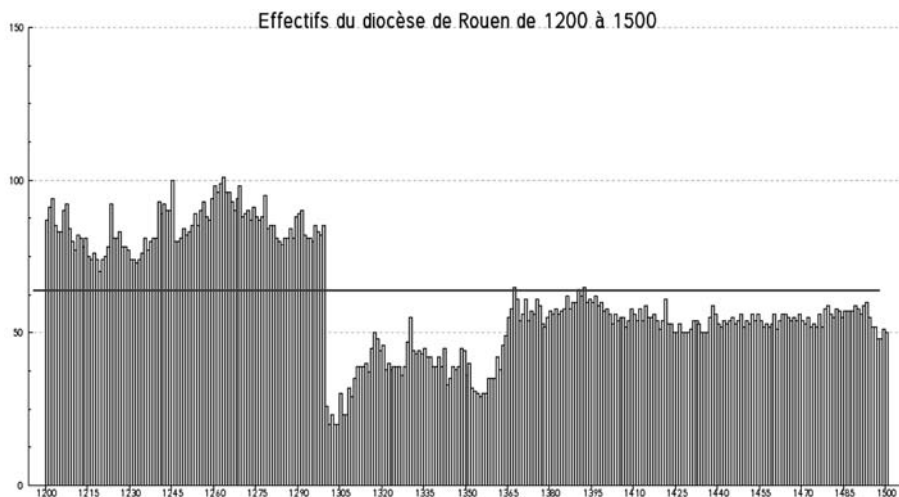


Figure 9: Les effectifs du diocèse de Rouen de 1200 à 1500

Si l'état des sources, nettement meilleur à partir de 1370, explique le décalage entre les deux périodes que cette date fait distinguer, il semble difficile d'imputer à la même cause le sureffectif de la première période. Pourtant, le paradoxe n'est qu'apparent. Deux phénomènes différents concourent pour gonfler artificiellement le nombre de membres du chapitre à cette époque.

En premier lieu, il est alors malaisé d'identifier les personnages, car leur nom est trop souvent réduit soit à un prénom soit même à la seule initiale du prénom. Par prudence, en l'absence de preuve manifeste qu'il devait s'agir du même individu, on a préféré laisser autant de personnages distincts qu'il y avait d'attestations d'existence, ce qui revenait à multiplier artificiellement le nombre d'individus. Ainsi, *R. de Buris* chanoine en 1240 pourrait être *Reginaldus de Buris* l'archidiacre du Grand Caux mentionné par un document du XIII<sup>ème</sup> siècle non précisément daté ou encore *Reginaldus de Buris* attesté comme archidiacre de Rouen en 1248. La base de données donne trois individus distincts là où il n'y en avait peut-être que deux, voire un seul.

La deuxième cause de gonflement artificiel des effectifs réside dans l'impossibilité de dater exactement certaines attestations, celles figurant en particulier dans un obituaire. Lorsqu'elles sont indubitablement du XIII<sup>ème</sup> siècle, par convention, on les a notées «12...» ce qui a été interprété, pour la confection des histogrammes, comme une durée d'appartenance au chapitre égale à cent ans!

Comme les analyses statistiques plus fines qu'on peut rêver de faire doivent toujours être tempérées par le degré de fiabilité de nos observations, elles-mêmes dans la dépendance des lacunes documentaires, de tels graphiques seront des outils fort utiles pour tester la validité des raisonnements.

### 3.2. Les représentations de réseaux

La mobilité bénéficiale des chanoines séculiers est un phénomène particulièrement intéressant à appréhender en termes de réseaux de relations. Chaque notice prosopographique comporte l'indication des prébendes qu'un individu a détenues dans d'autres chapitres cathédraux, que ce soit successivement ou en cumul<sup>7</sup>. Lorsqu'on se place à une date donnée, dans un diocèse donné, on peut donc connaître pour chacun des notables recensés quels furent les autres diocèses où ils ont également été repérés, à la même date ou bien antérieurement. S'être trouvés ensemble dans un même diocèse ou, dans les cas fréquents de non-résidence, avoir au moins eu des intérêts communs dans un même lieu crée des liens que le système permet de visualiser.

Dans le graphe de la figure 10, qui porte sur le diocèse de Rouen en 1260, les individus sont représentés dans des ovales (leur numéro d'identification y est inscrit et leur nom apparaît sur un simple clic) et les diocèses par des rectangles<sup>8</sup>.

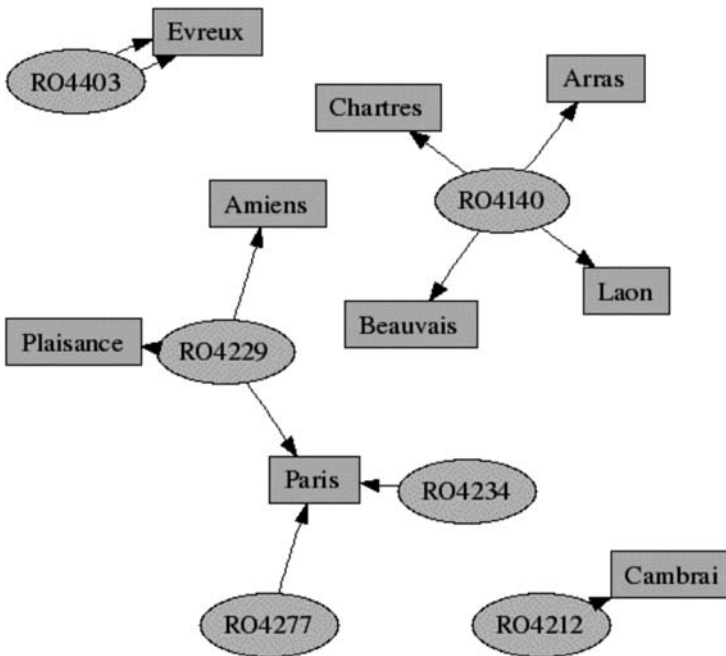


Figure 10: Réseau des relations à Rouen en 1260

<sup>7</sup> Il est abusif d'imputer au seul cumul la mobilité bénéficiale alors que résignations et permutations en sont tout autant responsables.

<sup>8</sup> Le dessin des réseaux a été réalisé à l'aide du logiciel *Graphviz*: < [www.graphviz.org](http://www.graphviz.org) >.

Des flèches relient les hommes aux diocèses où ils ont émergé (se positionner sur l'extrême pointe fait apparaître les qualités et les dates de présence). On observe que cinq personnes eurent des intérêts dans huit évêchés différents et que Jordan Gaetani (RO4140) et Isembard de Plaisance (RO4229) disposaient alors de réseaux de relations plus étoffés que leurs confrères.

Faire des graphes selon le même principe à des dates très différentes permet d'observer les variations de la mobilité bénéficiale. Ainsi, 110 ans plus tard (figure 11), la situation s'est considérablement modifiée. Les individus concernés par la mobilité bénéficiale sont devenus très majoritaires, chacun disposant en revanche d'un réseau généralement moins étoffé. On relève que certains diocèses, Paris, Chartres et, dans une moindre mesure, Lisieux ont été particulièrement attractifs. Enfin, l'extension géographique de la mobilité est internationale. En plus des diocèses français, on note que York, Liège, Tudela et Huesca ont attiré des notables rouennais.

En 1480, le changement est à nouveau très sensible, comme le montre la figure 12. Il y a à la fois moins d'individus et moins de diocèses concernés par le phénomène. Les notables sont restés dans l'hexagone et ils ont changé leurs centres d'intérêt: ils se sont dirigés vers des évêchés normands (Bayeux, Lisieux, Evreux) ou voisin (Beauvais). Mais on remarque aussi sur ce graphique un

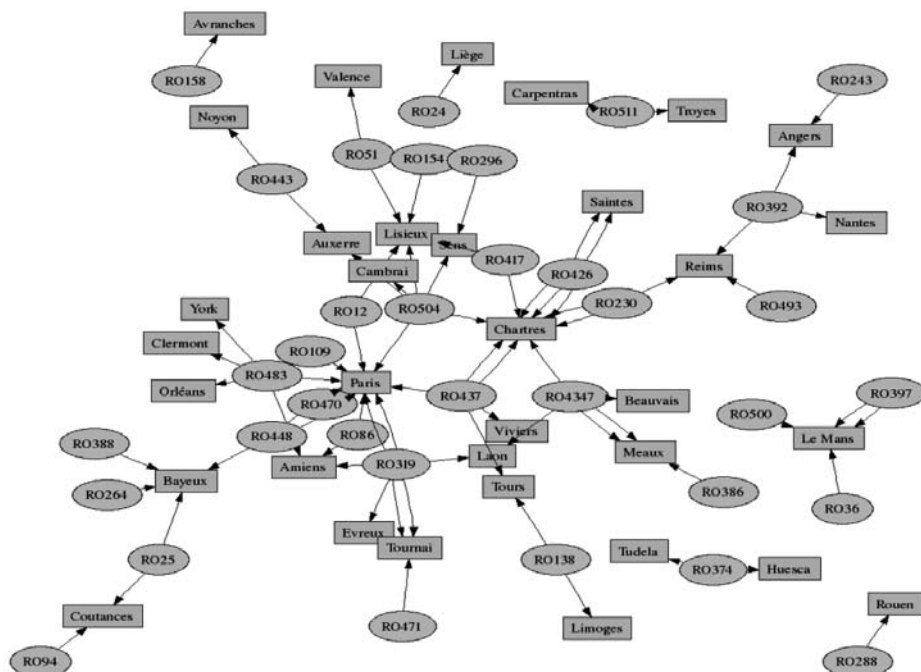


Figure 11: Réseau des relations à Rouen en 1370

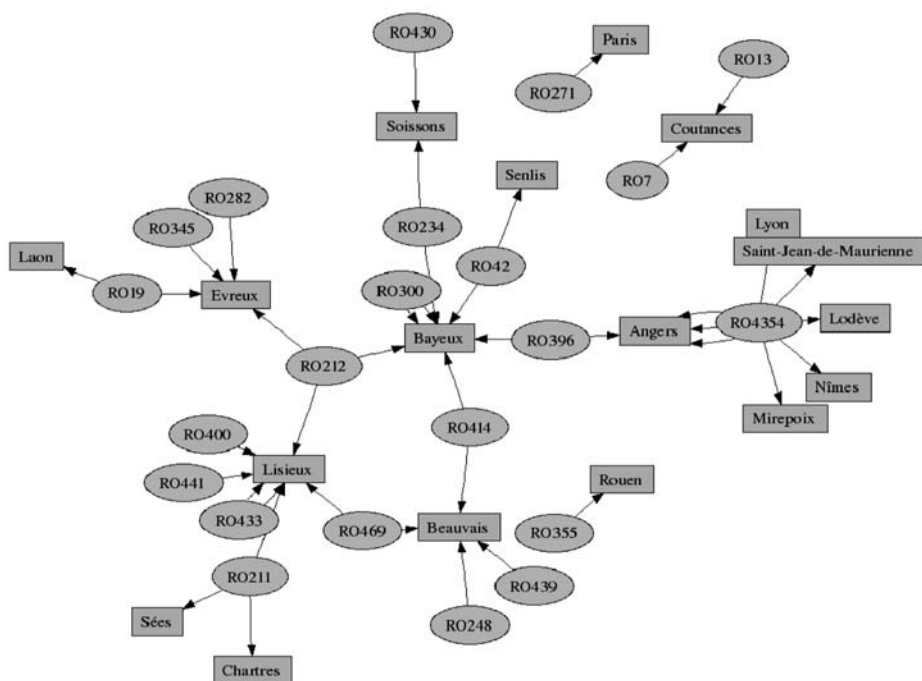


Figure 12: Réseau des relations à Rouen en 1480

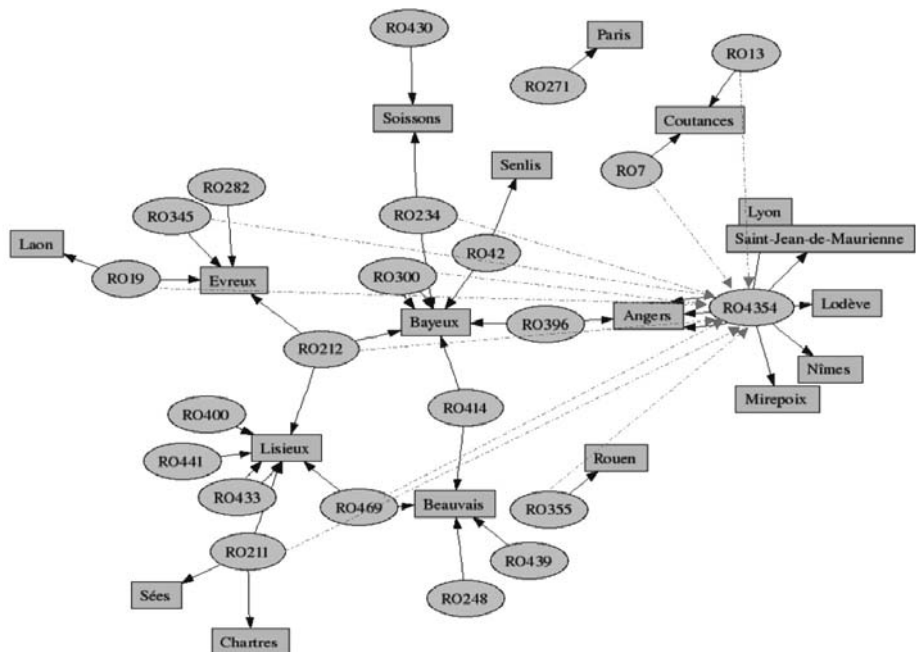


Figure 13: Le réseau personnel de Guillaume d'Estouteville

conglomérat de six diocèses autour d'un individu (RO4354); or il s'agit d'un notable d'une envergure exceptionnelle: Guillaume d'Estouteville, à la fois cardinal et archevêque de Rouen.

Une observation plus attentive de ce graphe (figure 13) conduit à une autre constatation: sur les 22 personnes présentes, 10 sont des individus ayant eu un lien personnel avec Guillaume d'Estouteville. Ils ont ici été reliés manuellement par une flèche à ce personnage. Se reporter à leurs notices biographiques (il suffit de cliquer sur le numéro) conduit à distinguer trois groupes: trois individus furent au service de Guillaume d'Estouteville (membres de sa *familia*)<sup>9</sup>, quatre eurent à le représenter (trois avocats et un vicaire général)<sup>10</sup> et trois furent des intimes (deux secrétaires et un homme d'affaires)<sup>11</sup>.

Ces quelques exemples suffisent à montrer tout le parti qu'on peut tirer d'observations systématiques ainsi que d'interrogations ponctuelles: s'assurer que tel ou tel personnage a pu être en contact avec tel autre à un moment donné devient particulièrement aisé. L'étude du monde canonial s'en trouvera d'autant facilitée. Mais, on le voit, il serait dommage de s'en tenir aux limites de la France. A certaines époques - qu'il serait intéressant de mieux déterminer et qu'on devine variables selon les pays - les notables diocésains ont franchi les frontières. Quand pourra-t-on interroger une base de données aux dimensions européennes?

---

<sup>9</sup> Guillaume Auvre (RO19), Jean Héron (RO234), Etienne Goupillon (RO211).

<sup>10</sup> Jean Masselin (RO345), Jean Sebire (RO469), Richard Ango (RO7), Jean de Gouvins (RO212).

<sup>11</sup> Jean Le Margotel (RO300), Guillaume Mesard (RO355), Guillaume Auber (RO13).